Collège Théodore MONOD
180 rue Maurice ALIGER
30870 - CLARENSAC

☎ 04 66 01 77 40
🖷 04.66.01.77.49
ce.0301723k@ac-montpellier.fr

Clarensac, le 1er septembre 2022

OBJET : PROTOCOLE DE SÉCURITÉ EN ESCALADE AU COLLÈGE

L'escalade est pratiquée sur la SAE située dans la Halle des Sports du Collège.
Elle est enseignée en cours d'EPS aux classes de 4ème et 3ème. Elle est proposée aussi dans le cadre de l'Association sportive à tous les élèves, de la 6ème à la 3ème.

➢ AVANT L'ACTIVITÉ

- Un registre EPI (équipement de protection individuel) est mis en place. Il répertorie le matériel utilisé : baudrier, mousquetons, assureurs et cordes.
- Le matériel répertorié est vérifié une fois par an par Mme THALAMAS, référente EPI.
- Les recommandations sur la mise en place du baudrier, l'encordement et l'assurage sont affichées à côté du mur d'escalade.
- L'enseignant est équipé d'un baudrier et d'une double longe.

➢ PENDANT L'ACTIVITÉ

- L'enseignant vérifie le bon positionnement des tapis et le passage des cordes dans les deux mousquetons croisés en haut de la voie.
- Le nombre d'assureurs distribués est compté en début de séance.

1. CONSIGNES

Les consignes sont rappelées au début de chaque séance :

- En bloc, les épaules ne dépassent pas la ligne rouge pour les élèves de 4ème et 3ème. Pour les élèves de 6ème et 5ème, les mains ne dépassent pas cette ligne.
- Les élèves doivent désescalader et ne pas mettre les doigts dans les plaquettes.
- Les élèves doivent attendre en dehors des tapis et ne pas passer sous les voies lorsqu'elles sont utilisées par un groupe.

2. CHAÎNES DE SÉCURITÉ ET DE CONTRÔLE

- L'enseignant vérifie la bonne mise en place du baudrier en début de séance et après qu'un élève est passé aux toilettes.
- Les élèves sont placés par triplette : grimpeur, assureur et co-assureur.
- Le grimpeur vérifie que le mousqueton soit fermé et que le système d'assurage soit correctement mis.
- L'assureur vérifie que le nœud de huit soit conforme.
- Après cette co-vérification, les élèves appellent l'enseignant, qui vérifie visuellement et tactilement la réalisation du nœud de huit, la mise en place du système d'assurage (reverso ou tubik) et le verrouillage du mousqueton.
- L'enseignant réalise le nœud d'arrêt.
- Les élèves ne sont pas autorisés à grimper sans la vérification et l'accord de l'enseignant.

3. **ASSURAGE**

- Les compétences d'assurage des élèves sont vérifiées en 4ème et en 3ème avant d'aller au-delà de la ligne des 3 mètres.
- Un code de communisation est mis en place (prêt, parti, sec, ok, moulinette) entre le grimpeur et l'assureur.
- L'assureur est placé à 2 mètres des voies et se décale sur le côté du couloir de grimpe.
- L'assurage se fait en 5 temps à la montée, blocage avant la descente et manipulation de descente appropriée, sans laisser filer la corde.
- **La corde du bas (brin de vie) ne doit jamais être lâchée.**
- Le co-assureur avale la corde en même temps que l'assureur et reste vigilant à la montée et à la descente.

➢ **APRÈS L'ACTIVITÉ**

- L'enseignant compte le nombre de descendeurs.

THALAMAS Edith
Professeur Coordonnateur EPS
Responsable de l'activité Escalade

THALAMAS

Vanessa Zampaglione
Principale

COLLEGE ET
La Principale
CLARENSAC